



---

40<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

**Dialogue Interactif avec la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés**

Genève, le 5 mars 2018

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Vice- Président,

Le 30<sup>ième</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 70<sup>ième</sup> anniversaire des Conventions de Genève cette année nous rappellent l'importance de ces documents à un moment où les droits des enfants sont violés chaque jour hors et dans les conflits.

Madame Gamba, votre rapport mentionne à juste titre le sujet d'actualité des enfants de combattants étrangers ou recrutés pour combattre. La Suisse rappelle que tous les enfants associés à des parties à un conflit

doivent être traités avant tout comme des victimes et pas comme une menace à la sécurité. Si des enfants sont accusés de crimes, les standards internationaux de justice des mineurs doivent être appliqués et l'intérêt supérieur de l'enfant doit être prioritaire dans toutes les mesures concernant l'enfant.

**Madame Gamba, dans quelle mesure votre bureau est-il engagé avec les Etats concernés pour faciliter le retour de leurs ressortissants enfants de combattants ?**

Madame Santos Pais, comme vous le mentionnez dans votre rapport, l'année 2019 représente une étape stratégique dans la voie de la réalisation des droits de l'enfant. La met un accent clé sur la capacité d'action et la participation des enfants. Il est essentiel de prendre en considération les opinions et expériences des enfants afin de garantir le respect de leurs droits. Les enfants doivent être vus comme des agents du changement et des défenseurs de leurs propres droits. La Suisse salue que cette dimension fasse partie intégrale du mandat de la Représentante spéciale. Nous saluons également que le Comité des Droits de l'Enfant ait dédié sa journée de débat général en 2018 à la protection et la promotion des enfants défenseurs des droits de l'homme.

**Madame Santos Pais, où voyez-vous des opportunités de renforcer le rôle des enfants comme agents du changement et d'augmenter leur participation aux actions de prévention de la violence ?**

Je vous remercie.